

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n° 51 mettant à la disposition du Cadi de la Charia de Djibouti un terrain du domaine privé de l'Etat Français.

n° 51

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
19 janvier 1939

Numéro JO  
n° 506 du 31/01/1939

Date du numéro  
31 janvier 1939

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er—Il est mis à la disposition du «Cadi de la charia de Djibouti pris à raison de ses fonctions», sous réserve des droits des tiers, un terrain du Domaine privé de l'Etat français d'une superficie de 6.140 mètres carrés environ, sis à l'ouest de la route de l'Ancien cimetière, tel au surplus qu'il figure au plan annexé au présent arrêté.